

---

## ACTUALITÉS

### M. Habib El Malki tire un bilan riche de la session de printemps de la Chambre des Représentants

> 26/07/2019



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a tiré un bilan riche de la session de printemps de cette institution législative marquée par l'adoption des projets de textes placés au coeur des réformes majeures.

Intervenant vendredi lors d'une séance plénière consacrée à la clôture de la deuxième année législative 2018/2019, M.Malki a souligné que ce bilan auquel ont contribué l'ensemble des groupes et groupements parlementaires, aussi bien de la majorité que de l'opposition, ainsi que les instances de la chambre en parfaite collaboration avec le gouvernement, ne doit pas être réduit à l'aspect quantitatif. "Il s'agit d'un bilan particulier qui réside dans l'adoption de projets de textes qui sont au coeur des réformes majeures engagées par le Royaume en vue de consolider le processus de réforme et de développement", a-t-il dit.

M. Malki a cité des textes juridiques dont une partie s'inscrit dans le prolongement de la Constitution et régissent des questions et des problématiques considérées comme "cruciales", relevant que l'adoption de ces textes intervient pour consacrer les droits dans leurs dimensions humaines, culturelles, économiques et sociales et constitue une étape décisive dans l'histoire du Maroc et le processus de réformes.

Dans ce sens, il a indiqué que l'opinion publique suivait et attendait l'adoption par le Parlement du projet de loi organique relative à la mise en oeuvre de l'officialisation de l'Amazigh et les méthodes de son intégration dans l'enseignement, ainsi que dans tous les domaines de la vie publique, en application des dispositions de la Constitution notamment le 5<sup>e</sup> article, et le projet de loi organique relative au Conseil national des langues et de la culture marocaine.

“Ce sont deux textes stratégiques et extrêmement importants pour l'avenir du pays”, a-t-il dit. Avec leur adoption, la chambre a presque bouclé l'approbation des textes organiques prévus par la Constitution, dans l'attente de l'adoption de la loi organique relative au droit à la grève qui nécessite un consensus national.

M. Malki a également mis en exergue l'adoption du projet de loi-cadre relative au système de l'éducation, la formation professionnelle et la recherche scientifique, qui était l'objet d'un débat national et d'un suivi particulier de la part de l'opinion publique.

La session de printemps a été également marquée par l'adoption de lois tant attendues. Il s'agit de trois textes portant sur la réforme de la gestion des terres soulaliyates et l'organisation de leur exploitation en vue de protéger les biens des ayants-droit, mais surtout rendre ces biens plus productifs et générateurs d'emplois dans le cadre de la loi, a-t-il poursuivi.

Le président de la chambre des représentants a en outre rappelé l'adoption de plusieurs accords internationaux signés avec des pays et blocs économiques, citant particulier l'accord de pêche avec l'Union européenne, soulignant que ce bilan législatif a été accompagné par un effort de contrôle de l'action du gouvernement exprimé par les questions orales et écrites adressées à l'exécutif, ainsi qu'au sein des commissions permanentes.

Il a fait remarquer que les séances plénières consacrée aux réponses du chef du gouvernement aux questions relatives à la politique générale étaient une occasion d'engager un débat constructif au sujet des questions se rapportant aux politiques publiques à leur tête la santé, la régionalisation, la déconcentration administrative, la politique hydrique et la situation des Marocains résidant à l'étranger, ainsi qu'au sujet du bilan d'étape du gouvernement dans les domaines économique, social et culturel.

Evoquant l'action diplomatique et parlementaire, M.Malki a affirmé que la question de l'intégrité territoriale du Royaume est et restera au coeur des efforts de la chambre et ses instances, au sein des organisations et forums parlementaires, ainsi dans le cadre des rencontres bilatérales avec les parlements d'autres pays.

Dans le même ordre d'idées, il a souligné a que la chambre a toujours été la première à mener des contacts et d'organiser des forums avec les parlements de plusieurs pays, notamment en Amérique latine et en Afrique.

Soucieuse de s'ouvrir sur la société dans le cadre de la politique de proximité, l'institution a tenu une première réunion élargie avec un grand nombre d'organisations de la société civile et consacrée aux moyens d'institutionnaliser le dialogue avec la société civile, en tant que partenaire fondamental dans la consécration de la démocratie et la gouvernance, a-t-il noté, appelant au parachèvement des chantiers de réforme entamées et qui sont de nature à renforcer la dynamique de réforme que connaît notre pays.

**(MAP)**